



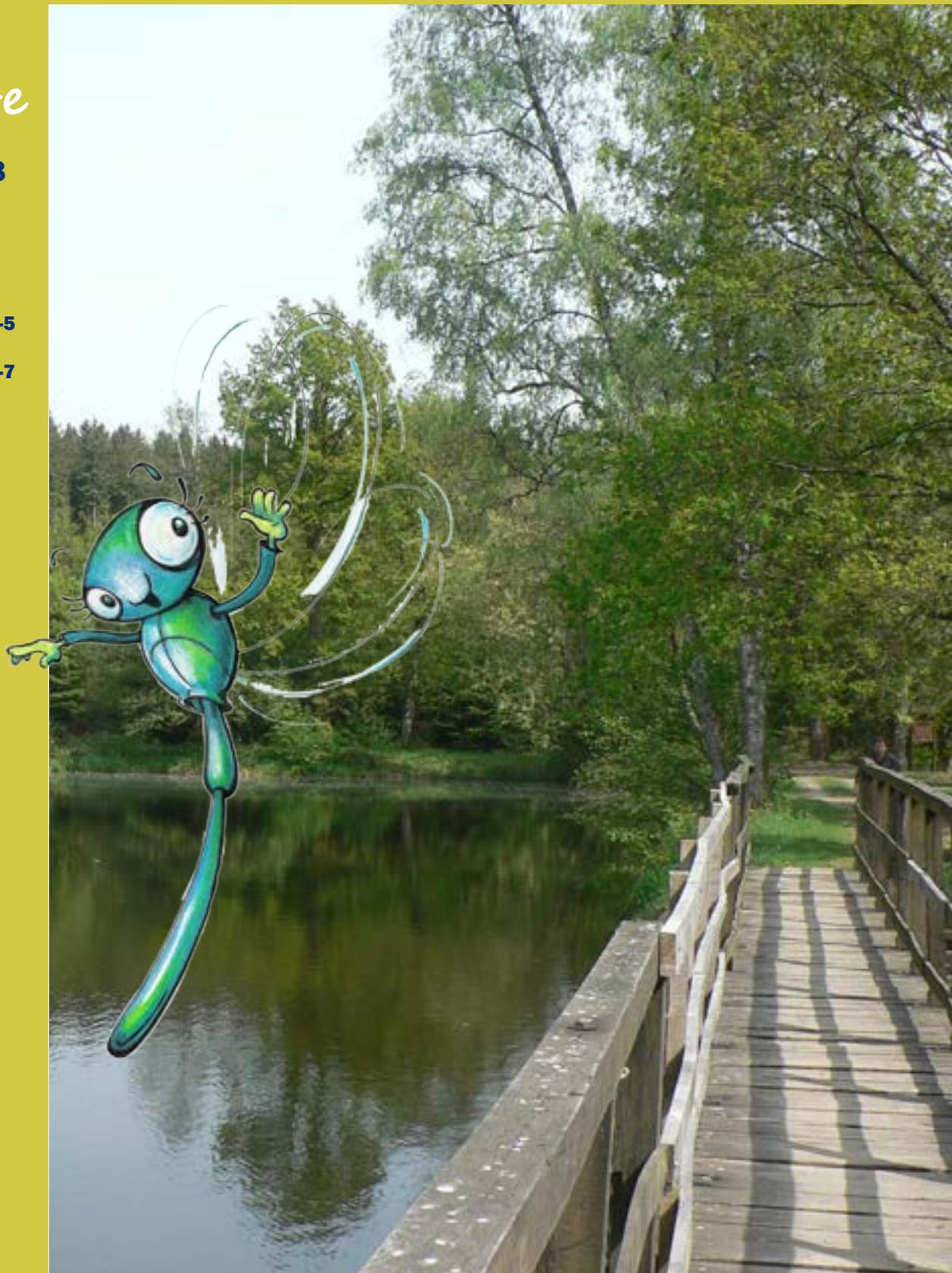
# **l'inf'** eau

numéro 6

## Sommaire

Septembre 2018

- Edito p2
- Actions Attart p3
- Actions Our p4-5
- Actions Haute-Sûre p6-7
- En bref p8



## Edito

Madame, Monsieur,  
Chers partenaires, Il me revient de préfacer pour la dernière fois le bulletin de liaison de notre ASBL Contrat de rivière de la Moselle.

En effet, après 30 années passées au service de ma commune en tant qu'échevin et conseiller communal à Bastogne, je laisse ma place à la nouvelle génération.

Durant ces cinq mandatures, j'ai pris beaucoup de plaisir à mettre en œuvre des projets concrets pour la protection de la nature et la protection de notre environnement. Si j'ai pu les concrétiser c'est bien entendu grâce au personnel de nos différentes institutions que je tiens ici à remercier très chaleureusement, car sans leur motivation et leur engagement au quotidien nous ne pourrions pas nous les politiques présenter des avancées concrètes pour l'amélioration de la protection de la nature.

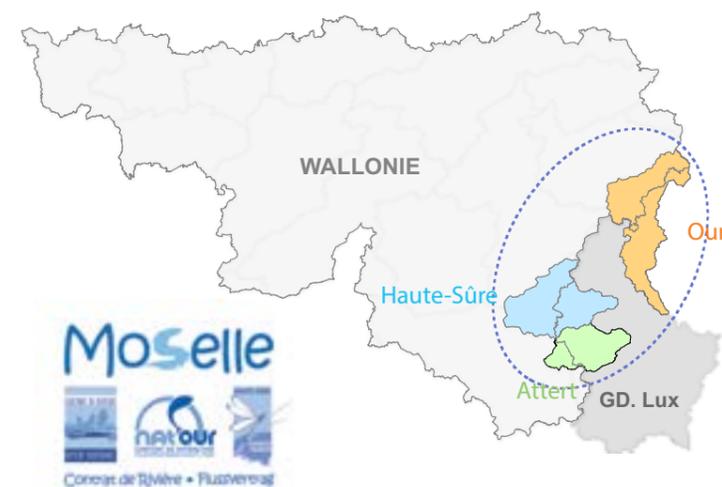
J'invite vraiment les nouveaux élus de nos communes à mettre tout en œuvre pour pérenniser les objectifs que nous nous sommes fixés pour les prochaines années.

Merci au coordinateur du PCDN de Bastogne Mr Jean Klein, à Maxim, à Nicolas et Elisabeth nos coordinateurs de notre asbl.

Guy Petit  
Président du Contrat de Rivière Moselle

## Le Contrat de Rivière

Le Contrat de Rivière Moselle regroupe les anciens Contrats de Rivière Our, Attert et Haute-Sûre. Suite aux dispositions du Code de l'Eau, les trois outils existants ont dû être fusionnés au sein d'une structure unique liée au sous-bassin hydrographique wallon de la Moselle. Toutefois, vu la situation géographique et linguistique particulière de ce territoire, les différents acteurs ont souhaité maintenir un fonctionnement le plus local possible. Trois antennes locales ont donc été conservées au niveau de l'Our, de l'Attert et de la Haute-Sûre. Ce sont les Parcs naturels locaux, à l'origine des trois anciens CR, qui sont chargés de l'animation locale tandis que l'ASBL Contrat de Rivière Moselle joue un rôle administratif et centralisateur. Dix communes sont actuellement concernées (Burg-Reuland, Amel, Saint-Vith, Bullange, Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Léglise, Fauvillers, Martelange et Attert).



## Travaux de protection des berges et du plafond sur la Drouattert

Afin de lutter contre l'érosion des berges et la dégradation de la qualité de l'eau par le piétinement du bétail, le Contrat de rivière Attert, avait proposé, en 2009, aux agriculteurs riverains l'installation de pompes ou d'accès à l'eau en contrepartie de la clôture des berges.

Un agriculteur de Louchert ayant répondu favorablement à l'offre, un accès à l'eau avait été aménagé le long de la Drouattert, à Almeroth. Cet aménagement s'avérait être la meilleure solution car la prairie accueillait des vaches allaitantes en alternance avec plusieurs chevaux.

Au fil du temps, il est apparu qu'en période d'étiage seules quelques petites flaques d'eau subsistaient dans le lit du cours d'eau. En cette période estivale, l'accès à l'eau devenait donc inutile et l'installation d'une pompe, infaisable. L'agriculteur devait donc apporter des citernes d'eau au troupeau.



## Contacts

### VOG Flussvertrag Mosel - Contrat de Rivière Moselle

Firmennr /N° entreprise:  
0652 991 825  
Verwaltungssitz /Adresse courrier  
Rue de Botrange 131,  
B-4950 Waimes  
Geschäftssitz / Sièges social:  
Von-Orley-Straße, 24  
B-4790 Burg-Reuland  
Tel.: +32 80 44 03 95  
Mail: crmoselle@gmail.com

### Antenne locale Our

M. Maxim Philipps  
Rue de Botrange 131,  
B-4950 Waimes  
Tel.: +32 80 44 03 95  
Mail: crmoselle@gmail.com



### Antenne locale Attert

Mme Elisabeth Tonglet  
Voie de la Liberté 107  
B - 6717 Attert  
Tel. : +32 63 22 78 55  
Mail : elisabeth.tonglet@attert.be



### Antenne locale Haute-Sûre

M. Nicolas Mayon  
Chemin du moulin 2  
B - 6630 Martelange  
Tel. : +32 63 45 74 77  
Mail : nicolas@parcnaturel.be



En juillet 2017, lors de la réunion de concertation du bail d'entretien des cours d'eau par les Services Techniques Provinciaux, les services pêche et Natura 2000 du DNF et l'antenne locale Attert du Contrat de rivière Moselle ont accepté la solution technique proposée par la Province.

Les travaux ont été réalisés au printemps 2018.

Les berges ont été stabilisées sur une longueur de 31m. Le plafond du cours d'eau a été renforcé par des enrochements plats formant trois paliers dont le premier se situe à l'aval du pont afin d'amoinrir la fosse qui s'y est créée. Des arbres matures et cassés ont été abattus.



## Wanderung Ourtal - Von Ouren bis zur Kalborner Mühle und zurück

In Kooperation mit Aves Ostkantone und dem Naturpark Hohes Venn Eifel

An der Muschelstation in Kalborn wurde der Lebenszyklus und die Problematik rund um die Flussperlmuschel erörtert:

In diesem Jahrhundert verschwand die Flussperlmuschel (*Margaritifera margaritifera* L.) aus weiten Teilen Mitteleuropas. Bei anhaltenden Populationen sinkt die Zahl um bis zu 90% (Bauer & Steffens, 1987; Bauer et al, 1980; Wächtler et al, 1987; Geist & Kuehn, 2005). Im Rahmen der Überarbeitung der Roten Liste der nicht marinen Muscheln (Cuttelod et al, 2011) wurde der europäische Status der Perlmuschel von «Gefährdet» auf «kritisch Gefährdet» geändert.



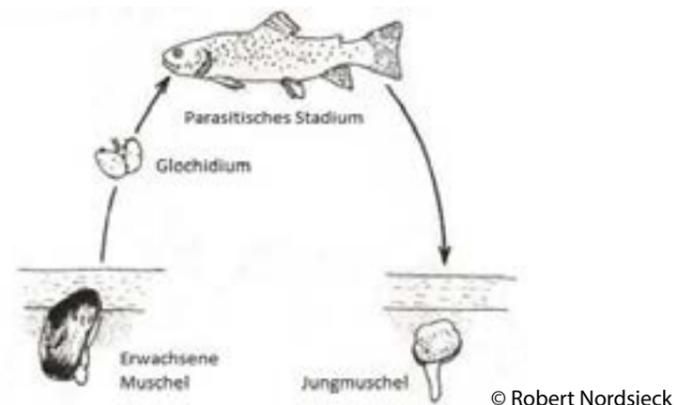
© Gerd Herren

In der Wallonie, an den Flüssen Vierre und Sauer in den 1950er und 1960er Jahren, zeigten lokale Zeugnisse noch immer die Existenz von Muschelpopulationen, die aus mehreren zehntausend Muscheln bestanden, die sich auf einige kurze Gewässerabschnitte konzentrieren. Bis heute werden die wallonischen Populationen auf weniger als 2000 Individuen geschätzt (Motte, 2012 pers. com.). Trotz dieser sehr geringen Zahl beherbergen unsere Bestände immer noch den größten Kern westlich des Rheins.

Während ihres Lebenszyklus durchläuft die Perlmuschel zwei kritische Phasen:

- Die erste kritische Phase tritt ein, wenn sich die Glochidien auf den Kiemen ihres Wirtsfisches, der Bachforelle (*Salmo trutta fario* (Linnaeus, 1758)), kurz nach ihrer Freisetzung in die Strömung niederlassen müssen. Bauer (1989) und Young & Williams (1984) schätzen, dass von einer Million produzierter Glochidien weniger als zehn einen geeigneten Wirt infizieren können (Siehe Illustration Lebenszyklus).

- Die zweite kritische Phase entspricht der postparasitären Phase (Bauer, 1988). Seit einigen Jahren leben juvenile Muscheln (größer als 4 mm) im Zwischenraum des Bachbett-Substrats bis zu einer Tiefe von 50 cm (Bauer, 1987). Sie werden erst 4 bis 5 Jahre später, oder sogar noch länger, auf der Oberfläche der Sandbank wieder auftauchen (Geist, 1998). In dieser Phase beschränken sich die Jungfische auf Mikrohabitate, in denen ein guter Austausch zwischen offenen und interstitiellen Gewässern von größter Bedeutung ist (Buddensiek et al, 1993a). In dieser Phase sind junge Muscheln von Eutrophierung bedroht (Bauer et al, 1980) und von der Auffüllung der Zwischenräume durch Feinsedimente. Dies führt zur Eliminierung des Austauschs zwischen offenem Wasser und Wasser in Zwischenräumen und damit zur Erstickung von Jungmuscheln (Buddensiek et al, 1993b).



Auch wenn die Dichte der Wirtsfische ausreichend ist, wie es in den wallonischen Flüssen der Fall ist, die von der Perlmuschel betroffen sind (Motte com. Pers. siehe Abschlussbericht Lebensperlmuschel 2007), hält der Rückgang der Perlmuschelpopulationen an.

Die Hauptursache ist die Eutrophierung des Wassers durch übermäßige Anreicherung von Wasser mit Nährstoffen (Düngemittel, Gülle, illegale landwirtschaftliche Verschmutzung, unbehandeltes Wasser,...):

- Abnahme der Lebenserwartung bei Erwachsenen (z.B. durch hohe Nitratwerte)
- Anreicherung des Substrats mit Feinsediment, das verhindert, dass Jungmuscheln während der postparasitären Phase das Erwachsenenstadium erreichen.

In der Muschelaufzuchtstation, wird der komplette Lebenszyklus der Muscheln nachgebildet. Auch das Wirtsfischstadium, wird über eigens gehaltene Bachforellen erreicht. Nach Ablauf dieser Zucht werden Jungmuscheln in vorher untersuchten Gewässerabschnitten platziert. Dies ist auch an verschiedenen Bächen im Ourtal in Belgien geschehen.

Schutzmaßnahmen der Forelle und der Wassereinzugsgebiete (Abwasserklärung, Reduzierung des Sedimenteintrags) können dieser Süßwassermuschel helfen. Aktionen der Aufzuchtstation auf diesem Gebiet sind neben Aufzucht der Muscheln und Wasseranalysen, Renaturierung von Gewässerabschnitten, Sensibilisierung und Gewässerrückbau.

Exkursionen und Wanderungen wie diese, können ein verstärktes Bewusstsein für die Arten die einst weit verbreitet in unseren Gewässern lebten, fördern.



# Antenne - Haute-Sûre

## Traverser les cours d'eau sans perturber le milieu

Plusieurs gués forestiers de la vallée de la Wisbich (Léglise-Fauvillers) sont répertoriés comme points noirs prioritaires en raison du fort impact qu'ils causent en termes de pollution mécanique (apport massif de particules fines, colmatage des fonds) lors des traversées répétées et à l'occasion d'exploitations forestières.



En outre la Wisbich et ses affluents constituent des cours d'eau prioritaires du point de vue de la biodiversité à l'échelle du site Ramsar de la Haute-Sûre :

- Zone d'action du LIFE herbage, beaucoup de fonds de vallée acquis et placés sous gestion par fauche ou pâturage. Grand intérêt biologique lié aux fonds de vallées humides extensifs.
- Noyau de population d'une souche native particulière de truite fario identifiée à la faveur du projet FEP MigraSûre. La préservation de la qualité de l'hydrosystème est prioritaire pour la conservation de cette souche native très peu introgressée.
- Cours d'eau envisagé pour des réensemencements en jeunes moules perlières (soutien à la population du bassin, en état critique suite à l'épisode de pollution au metazachlor/quinmerac).

En accord avec les objectifs du CR Moselle, le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier a réalisé l'aménagement de deux gués prioritaires. Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu, incluant des responsables du DNF, des communes, du STP, du Parc et du Contrat de Rivière afin de définir les aménagements à réaliser.



Le premier gué se trouve sur le tracé d'une balade équestre. Le passage originel se trouve dans une configuration complexe et les accès sont très instables (humides). Le DNF a donc proposé de déplacer la traversée du cours d'eau légèrement en amont, dans une parcelle restaurée dans le cadre du projet LIFE Herbage. La traversée devant se faire par un passage à sec au-dessus du cours d'eau, une passerelle en bois à destination des usagers légers (piétons et cavaliers) a été mise en place.



Le second gué constitue par contre une voie de vidange pour le gisement forestier situé à proximité. L'aménagement devait donc être capable de supporter le passage d'engins forestiers lourds. Pour éviter de travailler avec des éléments béton (perturbation du milieu, coût important, mauvaise intégration en milieu naturel...), nous avons expérimenté un passage en bois du même type que ceux mis en place en France dans le cadre de plusieurs projets de préservation des cours d'eau. Un module de calcul construit par l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Cluny (France) a été utilisé pour le dimensionnement des charges.



Les deux ouvrages ont été réalisés par un entrepreneur de la région, coutumier des aménagements favorables à la nature et valorisant une ressource locale (bois de chêne non traité issu des forêts avoisinantes).

## La mulette épaisse à l'étude

Dans le cadre du projet FEAMP « Fish for Mussels », nous avons accueilli en stage une étudiante de l'ULiège (laboratoire d'hydromorphologie fluviale - Mlle Quintia Vaessen). Durant 5 mois, Quintia a mis en place une importante étude visant à documenter les préférences de la mulette épaisse (*Unio crassus*) en matière de microhabitats (cartographie des substrats/vitesses/profondeurs, inventaires et géolocalisation des moules), mais aussi le niveau de colmatage des seuils (sticks hypoxie, perméabilité de la sous-couche via dispositif expérimental par injection de NaCl et suivi continu sur CTD Diver), et la dynamique de la charge de fond (chaînes d'érosion pour caractériser la stabilité des seuils, granulométrie Wolman, pièges à sédiments, suivi du transport par galets marqués de transpondeurs passifs). Son mémoire de master vise ainsi à déterminer les habitats prioritaires à restaurer dans le cadre du projet de reméandrage prévu via le FEAMP.



# En bref...

## Chantier transfrontalier de Grendel

Le samedi 20 octobre, rendez-vous à la Réserve Naturelle du Marais de Grendel pour le traditionnel chantier transfrontalier. Ce marais bordant l'Attert est situé à cheval sur la frontière belgo-luxembourgeoise. La partie belge appartient à la commune d'Attert et est gérée par Natagora tandis que Hëllef fir d'Natur prend en charge le côté luxembourgeois. Constitué d'anciennes prairies de fauche, le marais est inondé durant la plus grande partie de l'année. Cette réserve naturelle forme un magnifique patchwork de terrains aussi différents qu'intéressants : de la cariçaie à la prairie humide où trône la Reine des prés, de la luxuriante roselière au bois marécageux. Le très rare Saule rampant, la Molinie bleue, l'Orchis à larges feuilles côtoient la Pie-grièche, le Bruant des roseaux ou la Bécassine des marais. Soustrait à l'activité humaine depuis la mécanisation de l'agriculture, le marais se laisse peu à peu envahir par les saules et autres arbustes qui menacent d'étouffer la strate herbacée. Aussi, il est nécessaire d'entretenir la réserve afin de conserver le milieu ouvert.

*Rendez-vous à 10h au pont à la sortie de Grendel vers Colpach. Prévoir gants de travail, bottes et pique-nique. Soupe offerte à midi. Fin prévue vers 16h.*



## Fabriquer des produits d'entretien écologiques

Quels impacts les produits d'entretien classiques ont-ils sur notre environnement ? Cet atelier vous propose des alternatives concrètes par la confection de trois incontournables nettoyants pour tout faire briller. Des solutions économiques et écologiques !

**Date :** mardi 13 novembre à 14h - durée : 2h.

**RDV :** Maison de village de Martelange - rue de Radelange 43b.

**Inscription :** gratuit – inscription obligatoire – places limitées.

**Tél. :** 063/45.74.77

**Mail :** laetitia@parcnaturel.be

**Organisation :** PNHSFA – AIVE



## Im Fokus

Die lokale Antenne Our nutzt das gute Spätherbstwetter und führt die Muschelinventare im Ourbecken durch.

Die Vorgehensweise besteht auf ganzer Flussbreite mittels sogenannter Mulloscope (oder auch Aquascope genannt) den Boden nach Flussperlmuscheln und Bachmuscheln abzusuchen.

Diese rückenunfreundliche Tätigkeit ist derzeit ganz besonders intensiv, da die Wasserstände immer noch sehr niedrig sind.

Bislang sind einige wenige Bachmuscheln identifiziert worden. Hoffentlich werden es noch mehr.

